



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°IDF-014-2024-06

PUBLIÉ LE 10 JUIN 2024

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé / Département affaires juridiques et marchés publics**

IDF-2024-06-07-00001 - Arrêté SG/DRH n° 2024-08 portant nomination de Madame Corentine NEPPEL aux fonctions de **??** Directrice adjointe de la démocratie en santé **??** de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (1 page)

Page 3

## **Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale / Antenne Paris**

IDF-2024-06-10-00003 - Arrêté modificatif du 10 juin 2024 portant modification de la composition des membres du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun (1 page)

Page 5

IDF-2024-06-10-00002 - Arrêté modificatif du 10 juin 2024 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM 75) (2 pages)

Page 7

IDF-2024-06-10-00001 - Arrêté modificatif du 10 juin 2024 ADP Conseil CPAM 93 portant modification de la composition **??** du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de de la Seine-Saint-Denis (2 pages)

Page 10

# Agence Régionale de Santé

IDF-2024-06-07-00001

Arrêté SG/DRH n° 2024-08 portant nomination de Madame Corentine NEPPEL aux fonctions de Directrice adjointe de la démocratie en santé de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

**ARRETE SG/DRH 2024-08**

**portant nomination de Madame Corentine NEPPEL aux fonctions de  
Directrice adjointe de la démocratie en santé  
de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France

**Vu** Le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux agences régionales de santé ;

**Vu** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;

ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Corentine NEPPEL est chargée des fonctions de Directrice adjointe de la démocratie en santé de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024.

**Article 2**

La Directrice adjointe de la démocratie en santé de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région d'Île-de-France.

A Saint-Denis, le 7 juin 2024

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
d'Île-de-France

**SIGNÉ**

Denis ROBIN

Mission nationale de contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

IDF-2024-06-10-00003

Arrêté modificatif du 10 juin 2024 portant  
modification de la composition des membres du  
Conseil du Centre de Traitement Informatique  
(CTI) de Melun

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et  
de la prévention

Arrêté modificatif du 10 juin 2024 portant modification de la composition des membres du Conseil du  
Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun

**Le ministre de la santé et de la prévention,**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment ses articles L. 216-1, L. 216-3 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2015 fixant le modèle de statuts des centres de traitement informatique des organismes de la branche maladie ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2022 - ADP CTI CONSEIL n°1/2022 - portant nomination des membres du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun ;

Vu l'arrêté modificatif du 6 juillet 2022 - ADP CTI CONSEIL n°2/2022 - portant modification de la composition du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun ;

Arrêté modificatif du 26 octobre 2022 - ADP CTI CONSEIL n°3/2022 - portant modification de la composition du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun

Vu la demande émanant, au titre des représentants des employeurs, de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) concernant la démission de M. Philippe LECLERC.

Vu l'arrêté du 10 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, chef de l'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition du Conseil du Centre de Traitement Informatique (CTI) de Melun est modifiée comme suit :

**1° En tant que Représentant des employeurs :**

*Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)*

Titulaire :

Le poste de titulaire précédemment occupé par M. LECLERC (Philippe) devient vacant.

**Article 2**

Le chef d'antenne de PARIS de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre Val de Loire.

Fait le 10 juin 2024

Le ministre de la santé et de la prévention,  
Pour le ministre et par délégation

*Signé*

Guy-Michaël DALIN

Mission nationale de contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

IDF-2024-06-10-00002

Arrêté modificatif du 10 juin 2024 portant  
modification de la composition du conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris  
(CPAM 75)

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la santé et de la prévention  
Ministère délégué auprès du ministère de  
l'économie, des finances et de la  
souveraineté industrielle et numérique,  
chargé des comptes publics

**Arrêté modificatif du 10 juin 2024 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM 75).**

**La ministre du travail, de la santé et des solidarités et le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'Arrêté du 5 avril 2022 - ADP Conseil CPAM de Paris n°1/2022 - portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Vu l'arrêté modificatif n° 1 du 6 avril 2022 - ADP Conseil CPAM de Paris n°2/2022 portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Vu l'arrêté modificatif n° 2 du 8 avril 2022 - ADP Conseil CPAM de Paris n°3/2022 - portant nomination des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Vu l'arrêté modificatif n° 3 du 9 juin 2022 - CPAM 75 Conseil - n°4/2022 - portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Vu l'arrêté modificatif n° 4 du 27 juillet 2022 - CPAM 75 Conseil - n°5/2022 - portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Vu l'arrêté modificatif n° 5 du 20 octobre 2022 - CPAM 75 Conseil - n°6/2022 - portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Vu l'arrêté modificatif du 1<sup>er</sup> février 2023 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris

Vu l'arrêté modificatif du 05 avril 2023 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM 75).

Vu Arrêté modificatif du 06 avril 2023 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM 75).

Vu l'arrêté modificatif du 02 juin 2023 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM 75).

Arrêté modificatif du 03 avril 2024 portant modification de la composition du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM 75).

Vu la proposition de candidature émanant, au titre des représentants des employeurs, de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME)

Vu l'arrêté du 10 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, chef de l'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;



## **Arrêtent :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

La composition du Conseil du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris (CPAM 75) est modifiée comme suit :

#### **I' En tant que Représentant des employeurs :**

*Sur désignation de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME)*

#### Titulaire :

Le poste de titulaire précédemment occupé par Mme DU SORDET Delphine devient vacant.

### **Article 2**

Le Chef d'antenne de PARIS de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Ile de France.

Fait à Aubervilliers le 10 juin 2024

La ministre de la santé et de la prévention,  
Pour le ministre et par délégation

**Signé**

Guy-Michaël DALIN

Le Ministre délégué auprès du ministre de  
l'économie, des finances et de la souveraineté  
industrielle et numérique, chargé des comptes  
publics,  
Pour le ministre et par délégation :

**Signé**

Guy-Michaël DALIN

Mission nationale de contrôle et d'audit des  
organismes de sécurité sociale

IDF-2024-06-10-00001

Arrêté modificatif du 10 juin 2024 – ADP Conseil  
CPAM 93 – portant modification de la  
composition  
du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance  
Maladie de de la Seine-Saint-Denis

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention

Ministère délégué auprès du ministre de  
l'économie, des finances et de la  
souveraineté industrielle et numérique,  
chargé des comptes publics

**Arrêté modificatif du 10 juin 2024 – ADP Conseil CPAM 93 – portant modification de la composition  
du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de de la Seine-Saint-Denis**

**Le ministre de la santé et de la prévention et le ministre délégué auprès du ministre de  
l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics ;**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R. 121-7, et  
D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 28 octobre 2009 relatif aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance  
maladie et siégeant au sein du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2022 – ADP Conseil CPAM 93 - portant nomination des membres du Conseil de la  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis;

Vu l'arrêté modificatif du 8 avril 2022 – ADP Conseil CPAM 93 (n°2) - portant nomination des membres du  
Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de de la Seine-Saint-Denis;

Vu l'arrêté modificatif du 20 janvier 2023 – ADP Conseil CPAM 93 - portant modification des membres du  
Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis;

Vu l'arrêté modificatif du 9 octobre 2023 – ADP Conseil CPAM 93 – portant modification des membres du  
Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de de la Seine-Saint-Denis

Arrêté modificatif du 27 mars 2024 – ADP Conseil CPAM 93 – portant modification de la composition du  
Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de de la Seine-Saint-Denis

Vu la proposition de candidatures émanant, au titre des Représentants d'institutions intervenant dans le  
domaine de l'assurance maladie, de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de  
santé (UNAASS)

Vu l'arrêté du 10 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Guy-Michaël DALIN, chef de  
l'antenne de Paris de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Est nommé membre du Conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis :

**1° En tant que des Représentants d'institutions intervenant dans le domaine de l'assurance maladie**

*Sur désignation de l'Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé  
(UNAASS)*

Titulaire :

M. BOUALAOUI (Amine)

## Article 2

Le chef d'antenne de Paris de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait le 10 juin 2024

La ministre du travail, de la santé et de la solidarité

Pour la Ministre et par délégation

**Signé**

Guy-Michaël DALIN

Le Ministre de l'économie, des finances et de  
la souveraineté industrielle et numérique

Pour le Ministre et par délégation

**Signé**

Guy-Michaël DALIN